

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 27 mai 2014 à 20 heures à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES:

Mmes Francine Chabot, Lucie Désilets, Denise Girard, Michelle Laguë, Colette Larose, Nicole Leblanc et Chantale T. Renaud;

MM Claude Denis, Roch Dumont, Michel Gervais, Normand Héroux, Benoît Laganière, Nicolas Léonard, Sylvain Lévesque, Serge Mainville, Gaëtan Paquet, Michel Parent et Jean-Pierre Picard;

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Du primaire : Mme Valérie St-Laurent
Du secondaire : M. Jacques Seminario

COMMISSAIRES ABSENTS :

Mme Lise Paquette
MM. Alain Filion et Jean-Claude Rousseau

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Raynald Thibeault, directeur général
M. Anthony Bellini, directeur général adjoint
Mme Sylvie Caron, directrice générale adjointe
M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
Mme Johanne Caron, directrice par intérim du Service des ressources financières
M. Éric Lafrance, directeur du Service des ressources matérielles
Mme Catherine Giroux, conseillère en communication au Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
Mme MarieLise Guilbert, directrice par intérim de l'école Mgr-A.-M.-Parent
Mme Chantal Dugas, directrice adjointe de l'école Mgr-A.-M.-Parent
M. Michel Normand, enseignant à l'école Mgr-A.-M.-Parent
Mme Nicole Deneault, directrice de l'École secondaire Saint-Edmond

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RÉFLEXION

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.
Il est 20 h 10.

111-CC-2013-2014

HOMMAGE – ÉLÈVES PERSÉVÉRANTS – PROGRAMME FORCES AVENIR

CONSIDÉRANT que chaque semaine, Forces AVENIR présente un élève, un groupe d'élèves ou un membre du personnel d'écoles secondaires s'étant démarqué par son engagement ou sa persévérance;

CONSIDÉRANT que ce lauréat de la semaine est choisi dans le cadre du programme au secondaire de Forces AVENIR, qui vise à reconnaître, à honorer et à promouvoir l'engagement étudiant dans des projets qui à la fois enrichissent le savoir et suscitent le goût de la réussite, le dépassement personnel et le développement du sens civique contribuant à la formation de citoyens conscients, actifs et responsables, à la fois enracinés dans leur collectivité et ouverts sur le monde;

CONSIDÉRANT que mademoiselle **Maggie Brière** a été lauréate de la semaine, en janvier dernier, dans la catégorie AVENIR Élève persévérant du programme Forces Avenir;

CONSIDÉRANT que mademoiselle **Audrey Messier-Labrière** a été lauréate de la semaine en avril dernier, dans la catégorie AVENIR Élève persévérant du programme Forces Avenir;

CONSIDÉRANT que monsieur **Laurent Charles** a été lauréat de la semaine, en février dernier, dans la catégorie AVENIR Élève persévérant du programme Forces Avenir;

CONSIDÉRANT que ces honneurs témoignent des grandes qualités de ces personnes telles que la persévérance, l'engagement, le dévouement, la générosité, la détermination, l'optimisme et la passion;

CONSIDÉRANT que les honneurs reçus par mesdemoiselles Maggie Brière et Audrey Messier-Labrière et monsieur Laurent Charles contribuent au rayonnement de la Commission scolaire Marie-Victorin et de l'école publique;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Francine Chabot :

QUE le Conseil des commissaires félicite et honore mesdemoiselles Maggie Brière, Audrey Messier-Labrière et monsieur Laurent Charles en leur remettant un certificat de mérite officiel.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014

112-CC-2013-2014

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
 - 1.1 Hommage – élèves persévérants – Programme Forces avenir
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux:
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2014
 - 3.2 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2014, ajournée au 12 mai 2014
4. Parole aux élèves
5. Questions orales du public
6. Affaires de la Direction générale
 - 6.1 Reddition de comptes sur la délégation de pouvoirs
 - 6.2 Plan d'effectifs 2014-2015 – directions d'établissement (pour ajournement)
 - 6.3 Plan d'effectifs 2014-2015 – personnel administrateur (pour ajournement)
7. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
 - 7.1 Rémunération des commissaires – année scolaire 2014-2015
8. Affaires du Service des ressources éducatives
9. Affaires du Service des ressources humaines
 - 9.1 Plan d'effectifs 2014-2015 – personnel de soutien affecté au secteur de l'adaptation scolaire (pour ajournement)
10. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
 - 10.1 Entente entre la CSMV et le Réseau de transport de Longueuil (RTL) (pour ajournement)
11. Affaires du Service des ressources financières
 - 11.1 Politique d'encadrement budgétaire
 - 11.2 Règles d'allocations budgétaires 2014-2015
12. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 12.1 Location de photocopieurs – autorisation pour conclure un contrat d'une durée de cinq (5) ans
13. Affaires du Service des technologies de l'information
14. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
15. Autres points
16. Questions orales du public
17. Parole aux commissaires
18. Ajournement ou clôture de la séance

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014

113-CC-2013-2014

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
22 AVRIL 2014**

IL EST PROPOSÉ par M. Roch Dumont que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2014 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

114-CC-2013-2014

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
22 AVRIL 2014, AJOURNÉE AU 12 MAI 2014**

IL EST PROPOSÉ par M. Serge Mainville que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2014 et ajournée au 12 mai 2014 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

PAROLE AUX ÉLÈVES

Aucun élève n'a pris la parole.

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Cinq personnes ont pris la parole. Des documents sont déposés sur place.

REDDITION DE COMPTES SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Le directeur général présente la reddition de comptes sur sa délégation de pouvoirs couvrant la période du 17 avril au 22 mai 2014. Des questions sont posées par trois commissaires.

PLAN D'EFFECTIFS 2014-2015 – DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Ce point est reporté.

PLAN D'EFFECTIFS 2014-2015 – PERSONNEL ADMINISTRATEUR

Ce point est reporté.

115-CC-2013-2014

RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES – ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 175 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Conseil des commissaires peut déterminer la rémunération versée à ses membres ;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014

CONSIDÉRANT que le montant annuel maximal de cette rémunération fixé par le *Décret 836-2000* du 28 juin 2000 est établi à 257 022,96 \$ pour l'année scolaire 2013-2014 en tenant compte de la majoration annuelle selon le taux de l'indice des prix à la consommation (IPC) annuel moyen (0,9%);

CONSIDÉRANT la tenue des élections scolaires générales le 2 novembre 2014;

CONSIDÉRANT qu'il y aura lieu de déterminer une nouvelle rémunération après cette élection;

IL EST PROPOSÉ par Mme Nicole Leblanc :

QUE la rémunération annuelle à verser aux commissaires, à compter du 1^{er} juillet 2014, soit établie comme suit :

Montant annuel versé à chaque commissaire	9 416,53 \$
Montant additionnel versé à la vice-présidence du Conseil des commissaires	4 016,43 \$
Montant additionnel versé à la vice-présidence du Comité exécutif	3 442,67 \$
Montant additionnel versé à la présidence du Conseil des commissaires	0,9617 \$/élève au 30 septembre 2013

Adoptée à l'unanimité

PLAN D'EFFECTIFS 2014-2015 – PERSONNEL DE SOUTIEN AFFECTÉ AU SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

Ce point est reporté.

ENTENTE ENTRE LA CSMV ET LE RÉSEAU DE TRANSPORT DE LONGUEUIL (RTL)

Ce point est reporté.

116-CC-2013-2014

POLITIQUE D'ENCADREMENT BUDGÉTAIRE

CONSIDÉRANT les études et les recommandations faites par les différents comités consultatifs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais :

QUE la politique d'encadrement budgétaire déposée le 27 mai 2014 soit adoptée.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014

IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicolas Léonard :

1° **QUE** soit autorisée la préparation d'un nouvel appel d'offres public dans le but de conclure un contrat pour la location de photocopieurs dont la durée prévue sera de cinq (5) ans, soit du 1^{er} décembre 2014 au 30 novembre 2019 pour les équipements de l'ensemble des établissements de la Commission scolaire et du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2020 pour les équipements de production de l'imprimerie centrale;

2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin dans ce dossier.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES POINTS

Aucun autre point n'est traité.

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Quatre commissaires ont pris la parole.

119-CC-2013-2014

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Francine Chabot :

QUE la séance soit ajournée au mardi 10 juin 2014 à 20 heures à la salle Flore laurentienne.

Adoptée à l'unanimité

La séance prend fin. Il est 21 h 45.

Présidente

Secrétaire générale

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014